



Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée

141 | 2017

Par delà le théâtre européen de 14-18 : L'autre grande guerre dans le monde musulman

La Libye, un laboratoire des variations de la relation coloniale pendant la Première Guerre mondiale ?

Libya, a laboratory of the variations of colonial relations during the First World War?

François Dumasy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remmm/9827>

DOI : 10.4000/remmm.9827

ISSN : 2105-2271

Éditeur

Publications de l'Université de Provence

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2017

Pagination : Vol 141, 67-85

ISBN : 9791032001141

ISSN : 0997-1327

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)



Référence électronique

François Dumasy, « La Libye, un laboratoire des variations de la relation coloniale pendant la Première Guerre mondiale ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 141 | juin 2017, mis en ligne le 26 octobre 2017, consulté le 15 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/9827> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remmm.9827>



Les contenus de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

François Dumasy*

La Libye, un laboratoire des variations de la relation coloniale pendant la Première Guerre mondiale ?

Résumé : La Libye représente un exemple atypique d'affaiblissement de l'emprise coloniale européenne pendant la Première Guerre mondiale, en même temps qu'elle apparaît comme un laboratoire des recompositions des identités et appartenances locales. L'historiographie a cherché ainsi à repenser la Première Guerre mondiale en Libye dans un cadre temporel et spatial qui considère, d'une part, la rivalité entre pouvoirs régionaux et, d'autre part, la concurrence entre grandes puissances. Cet élargissement invite cependant aussi à étudier l'évolution du rapport colonial au niveau local, en prêtant attention aux phénomènes de convergences et aux adaptations entre les différents acteurs de la société coloniale en fonction des contingences locales. Deux exemples sont ainsi étudiés dans cette étude : celui des troupes libyennes envoyées en Sicile pendant le conflit, et les revendications politiques et syndicales à Tripoli dans l'immédiat après-guerre.

Mots-clés : Libye, colonisation, Première Guerre mondiale, troupes indigènes libyennes, syndicalisme, Tripoli, République de Tripolitaine, Al-Jumhuriya al-Trabulsiya.

Abstract : Libya, a laboratory of the variations of colonial relations during the First World War? Libya was characterised during the First World War both by the decline of the colonial power and the affirmation of new identities and belongings within the Libyan society. Historians have therefore tried to study the impact of the First World War in a broader temporal and geographical frame, insisting on the rivalry between regional authorities and, on the other hand, on the rivalry between great powers. The enlargement of prospect spurs,

* IEP d'Aix-en-Provence, Laboratoire CHERPA



however, also to analyse the evolution of the colonial encounter at the local level by taking into account the convergences and adaptations between the different figures of the colonial society in loco. The following study is thus based on the specific cases of the Libyan soldiers sent in Sicily during the war, and on the political and union demands of the labour movement in Tripoli in the immediate post-war period.

Keywords: Libya, colonisation, First World War, Libyan soldiers, labour movement, Tripoli, Tripolitanian Republic, Al-Jumhuriya al-Trabulsiya.

Les dynamiques qui modifient en profondeur la société libyenne et le rapport colonial avec l'Italie pendant la période ne sauraient être appréhendées dans le seul cadre chronologique des années 1914-1918 (ou 1915-1918 pour l'Italie). Non seulement parce que leurs racines sont en grande partie antérieures, mais aussi parce que les effets de ces évolutions sur les modalités de la colonisation se poursuivent au moins jusqu'à la progressive « reconquête » coloniale de 1921 à 1931. À l'inverse du reste de l'Afrique du Nord, la Libye représente un exemple atypique d'affaiblissement de l'emprise coloniale européenne pendant la Première Guerre mondiale. Parallèlement, elle apparaît comme un laboratoire des recompositions des identités, entre appartenances locales et tentatives de constitution de pouvoirs unifiés à l'échelle régionale, voire nationale et arabe.

Commencée en 1911, la colonisation de la Libye par l'Italie se heurte en effet à partir de 1914-1915 à une série de révoltes qui conduisent l'armée italienne à se retrancher sur quelques points côtiers avant même l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de la Triple Entente en mai 1915. Si la Libye peut donc être envisagée comme un théâtre secondaire du conflit mondial, elle devient à la fois un enjeu de la concurrence entre grandes puissances pour le contrôle de l'espace méditerranéen dès 1914, un lieu d'affirmation de pouvoirs locaux autonomes et, ponctuellement, un espace de redéfinition des relations entre les autorités coloniales, les colons et les différentes composantes de la société locale. Cette évolution complexe est jalonnée d'expériences singulières, depuis la proclamation en novembre 1918 de la République de Tripolitaine (*al-jumhuriya al-trabulsiya*), première république arabe, jusqu'à l'éphémère reconnaissance de l'égalité des droits entre colons et Libyens par les « statuts libyens » (ou Loi fondamentale) accordés par l'Italie entre 1919 et 1921.

Comment, dès lors, penser l'articulation entre processus impériaux, dynamiques locales et circulations des influences entre la Libye et son environnement régional ? Les études sur la période ont longtemps été confinées dans un cadre analytique centré sur le seul rapport de force colonial et structuré par les perspectives nationales italienne et libyenne. Elles se sont cependant enrichies par la suite de travaux qui ont cherché à la relier au processus plus ample de l'affirmation des nationalismes arabes et à des facteurs socio-économiques non réductibles à la seule pression coloniale, ni au seul territoire libyen, conduisant à questionner la pertinence des échelles d'analyse. Ces différences d'approche tiennent pour partie à l'exploitation de registres archivistiques qui ne se recoupent que partiellement, reflet de la division de la Libye en pouvoirs concurrents à la période considérée.

Elles invitent cependant toutes deux à poser la question de la territorialisation des processus sociaux et idéologiques et à s'affranchir d'une lecture focalisée exclusivement sur les notions de résistance ou de collaboration et l'étude d'un nombre limité d'acteurs – essentiellement, par un effet de sources, les décideurs producteurs ou objets d'écrits conservés. L'élargissement du cadre d'analyse au-delà du face-à-face italo-libyen incite ainsi en retour à étudier plus finement les mécanismes et limites de la relation coloniale en fonction des contingences (micro)-locales et des milieux sociaux.

C'est cette dernière démarche que se propose d'explorer le présent article. Après une présentation générale des apports de l'historiographie, il s'agira de considérer deux exemples de coexistence coloniale, l'un en Sicile et l'autre à Tripoli. Ceux-ci montrent en effet comment le contexte général de la Première Guerre mondiale a pu modifier localement les rapports de domination et de perception, selon les conditions matérielles, les statuts sociaux, les dynamiques internes à chaque groupe et les trajectoires individuelles, et déboucher sur des formes singulières de coexistence et d'interactions, voire d'effacement temporaire de la frontière coloniale.

Cadre et chronologie de la Première Guerre mondiale en Libye : penser le décalage

Au-delà de la confrontation coloniale : la Libye comme enjeu international et national

Le nombre relativement restreint d'études sur la Libye pendant la Première Guerre mondiale – et, plus largement, sur l'empire colonial italien – illustre le peu de place qu'elle semble tenir dans le déroulement du conflit aux yeux des puissances belligérantes. Loin de fournir à l'Italie des moyens humains et matériels supplémentaires, la Libye a au contraire pesé sur sa capacité militaire en Europe, la contraignant à maintenir des troupes sur place sans parvenir ni à vaincre la résistance à la colonisation, ni à empêcher les tentatives de pénétration des influences britanniques, ottomanes et allemandes.

L'entrée de l'Italie dans la Première Guerre mondiale en mai 1915, après une année de neutralité et le changement d'alliance, ne peut de fait être considérée comme un tournant majeur dans sa politique coloniale libyenne, si ce n'est par la réduction des moyens dont elle dispose sur place (Cresti et Cricco, 2012 : 79). Depuis le débarquement des premières troupes italiennes à Tripoli et Benghazi en novembre 1911, la guerre de conquête coloniale n'a pratiquement jamais cessé. Celle-ci oppose l'Italie à l'armée ottomane et à la résistance libyenne dans un premier temps, jusqu'au traité de Lausanne (dit aussi de Ouchy) qui met officiellement fin aux hostilités entre l'Empire ottoman et l'Italie le 18 octobre 1912 et conduit à une forme originale de tutelle inégale. Le traité attribue ainsi l'administration



civile et militaire de la Libye à l'Italie, l'Empire ottoman conservant une forme de souveraineté sur les affaires religieuses. Dans les faits, le retrait des forces ottomanes ne signifie toutefois pas la fin de la résistance à la pénétration italienne. L'Italie ne s'empare de Murzuk, la capitale du Fezzan, qu'en mars 1914 (Del Boca, 1993 : 217-227). En Cyrénaïque, la progression se heurte à la confrérie de la Sénoussiya, dont la résistance est réduite provisoirement à l'été 1914, sans que la frontière avec l'Égypte ne soit véritablement contrôlée (Del Boca, 1993 : 231-238), et alors que le Sud reste sous le contrôle de la confrérie, qui peut s'appuyer sur son implantation locale.

Malgré ces succès, l'Italie doit faire face dès juillet 1914 à une révolte qui, partant du Fezzan et de la Syrte, la contraint à replier une grande partie de ses garnisons en décembre 1914, puis à subir une défaite cinglante à Qardabiyya (ou Qasr Bu Hadf) le 29 avril 1915, « plus grand désastre de l'Italie coloniale » (Del Boca, 2004). À partir de juillet 1915, les troupes italiennes se trouvent ainsi confinées sur quelques points fortifiés, notamment Tripoli, Homs, Benghazi, Derna et Tobrouk. Au-delà, l'influence des gouvernorats de Tripoli et de Benghazi dans l'arrière-pays fluctue au gré des fragiles alliances de circonstances et des subsides dont ils peuvent disposer en faveur de certains chefs locaux (Biasuti, 2004).

Hormis la reprise de Zouara, cette situation reste pratiquement inchangée jusqu'à la reprise du port de Misrata par l'Italie en 1921. Au découpage chronologique classique, qui voit la révolte de 1914-1915 comme la principale rupture avec la période de colonisation initiée en 1911, N. Labanca en propose donc un autre, fondé sur la nature de la guerre coloniale : l'adoption de la tactique de la guérilla aurait amorcé dès 1913 une nouvelle phase de la colonisation, marquée par une intensification des violences envers la population civile, qui se serait poursuivie jusqu'à la reconquête italienne de 1921 (Labanca, 2012), la guerre de 1914-1918 ne faisant que prolonger les difficultés italiennes sans en modifier la nature. La crainte d'être entraîné dans la guerre européenne incite en effet dès septembre 1914 le gouvernement italien à ne plus envoyer de renforts dans la colonie pour se concentrer sur la sécurité de ses frontières métropolitaines². Il faut attendre la fin du conflit européen pour que de nouveaux renforts permettent, à partir de 1921, la relance de la conquête coloniale³.

Ce contexte favorise la consolidation de pouvoirs autonomes en partie concurrents entre eux et portés essentiellement par des chefs de tribus, des confréries ou des élites capables d'étendre leur autorité. Dès octobre 1913 émergent des pouvoirs régionaux en partie rivaux dans le vide laissé par la fin du pouvoir ottoman (Saint John, 1991 : 22). C'est le cas de la confrérie de la Sénoussiya, principale autorité religieuse et politique en Cyrénaïque et dans une partie de la Syrte, qui parvient à unifier et cristalliser l'opposition à la pénétration italienne. Sa capacité

2 Archivio Storico del Ministero degli Affari Esteri (désormais ASMAE), 115/3, f 30, lettre du ministre des Colonies Martini au gouverneur de la Tripolitaine Gigliana, 26 septembre 1914.

3 Sur les effectifs voir Labanca, 2012 : 121-122.

de mobilisation et d'intervention supposée, tant dans l'Ouest égyptien que dans les territoires sahariens du Tchad et de l'Algérie, conduit l'Allemagne au début de la guerre à envisager de s'appuyer sur elle pour affaiblir les positions britanniques et françaises en Afrique du Nord, plutôt que sur l'Italie, allié trop fragile et incertain. Avec l'accord de l'Empire ottoman, elle est ainsi sollicitée pour mener à la fois une offensive contre l'Égypte et coordonner une révolte généralisée des populations musulmanes de l'Algérie à l'Égypte (Del Boca, 1993 : 261). La proclamation par le sultan Mehmet V de la guerre sainte contre la Triple Entente le 14 novembre 1914 systématise la recherche de soutiens dans la population locale et l'exaltation de la résistance religieuse, le Kaiser se proclamant même « protecteur de l'islam » (Simon, 1987 : 106). Si le *jihad* n'est pas tourné contre l'Italie dans un premier temps (Baldinetti, 2010 : 42), il conforte donc en Libye le rôle des confréries et des tribus comme acteurs du conflit mondial. Il se traduit aussi par l'intensification de la contrebande d'armes au détriment des Alliés : les réseaux sahariens qui l'alimentent sont suffisamment structurés et puissants pour persister jusqu'au milieu des années 1920 (Simon, 1987 : 122-124 ; Lawson, 2009).

La nécessité d'une alliance avec la Sénoussiya n'est pas ignorée en Italie même, où elle est vue par certains spécialistes de l'islam comme un moyen de gagner la sympathie des musulmans (Ryan, 2012 : 141-142). L'enjeu est d'autant plus important que l'Empire ottoman reste influent en Cyrénaïque, que ce soit par l'autorité du sultan-calife ou du fait de la présence d'officiers et soldats restés sur place, en grande partie clandestinement, qui fournissent une aide militaire et financière discrète aux tribus rebelles de l'Ouest libyen (Simon, 1987 : 150-151). À partir de septembre 1913, l'Empire ottoman développe également une propagande panislamique pour tenter de s'allier les réseaux des confréries. L'organisation spéciale de renseignements et de sabotages (*teşkilat-i mahsusa*), placée sous les ordres d'Enver Pacha, est ainsi active en Cyrénaïque dès août 1914 (Simon, 1987 : 125-128). Cette présence est décisive dans la décision de la Sénoussiya de lancer une offensive sur l'Égypte en novembre 1915, qui lui permet de prendre Solum avant d'être repoussée par les Britanniques en mars 1916 (Abdullatif Ahmida, 1994 : 122 ; Ryan, 2012 : 157-158). L'activité déployée par la Porte en Libye n'est cependant acceptée par la Sénoussiya, comme par d'autres chefs libyens, que tant qu'elle s'accorde avec ses intérêts. L'échec de l'offensive sur Solum et les tensions croissantes entre les officiers ottomans, la direction de la Sénoussiya et les différentes tribus arabes de l'Est (Simon, 1987 : 162-163) favorise à partir de juillet 1916 le retournement de la confrérie en faveur de la Grande-Bretagne, sans que l'Italie soit en mesure de peser sur la situation.

En Tripolitaine, où la Sénoussiya est faiblement implantée, les Ottomans cherchent à s'appuyer sur d'autres chefs de la résistance. Sulaymân al-Barunî (1872-1940), journaliste, penseur religieux berbère ibadite du Jebel Nefusa et ancien député libyen au parlement ottoman, est ainsi nommé par Istanbul gouverneur et commandant militaire de la Tripolitaine à l'automne 1916, bien qu'il conserve de fait une large autonomie d'action (Del Boca, 2008 : 85). Ce choix, qui repose à



la fois sur la proximité de Barunî avec la Porte et sur sa capacité de mobilisation au-delà des seuls ibadites, illustre le rôle de la compétition italo-turque dans la promotion d'élites intellectuelles récentes issues de l'*effendiya*. Cette stratégie permet à l'Allemagne et à l'Empire ottoman de pouvoir utiliser les ports de Syrtique pour fournir à la Sénoussiya et aux forces rebelles à la présence italienne, via des sous-marins allemands, des armes et des conseillers militaires pendant toute la durée de la guerre.

La crise de la société libyenne

L'unification politique de l'opposition à la colonisation italienne en Tripolitaine a focalisé l'intérêt de la recherche sur le rôle de la Première Guerre mondiale dans l'émergence d'un nationalisme libyen, voire arabe (Anderson, 1982; Simon, 1987; Abdullatif Ahmida, 1994; Del Boca, 2008; Baldinetti, 2010), dont la République de Tripolitaine est l'illustration la plus célèbre : réunissant les principales factions de la résistance à la colonisation dans l'Ouest libyen, cette première République du monde arabe est proclamée le 15 novembre 1918, soit quelques jours après la fin de la Première Guerre mondiale (Anderson, 1982, 51-53). Composée d'un conseil de quatre chefs principaux, d'une assemblée et d'un conseil restreint d'oulémas, elle est présentée par ses fondateurs comme l'expression de « la nation tripolitaine [qui] a décidé de proclamer son indépendance et la République avec l'accord des oulémas, des notables, et des chefs militaires représentant toutes les régions du pays » (Del Boca, 2008 : 97).

C'est cette capacité d'union qui permet à la République de négocier avec l'Italie un accord politique mettant fin à la guerre, dont les termes sont particulièrement novateurs. Ces « statuts libyens » ratifiés entre juin 1919 et octobre 1919 accordent aux Libyens une citoyenneté italienne spéciale, le droit d'élire leurs représentants et de décider de la politique fiscale, l'Italie ne conservant qu'une tutelle indirecte – et partagée en Cyrénaïque avec la Sénoussiya – en dehors des zones qu'elle contrôle alors directement. Toute une série de mesures visent à assurer une forme d'égalité des droits entre colonisés et colons, comme l'acceptation de l'arabe comme langue officielle avec l'italien, la reconnaissance des libertés de presse, d'association et d'enseignement, et le droit pour les Libyens d'accéder à des charges administratives locales (Biasutti, 2004 : 120).

L'étude de l'expérience de la République de Tripolitaine dans la construction des nationalismes arabes a conduit Lisa Anderson à souligner l'influence d'Abd al-Rahmân Azzâm Bey (1893-1976), promoteur égyptien du panarabisme, futur président de la Ligue arabe en 1945, dont le rôle semble avoir été essentiel dans la conception et la rédaction des statuts de la République, puis dans sa transformation à partir de septembre 1919 en un Conseil de la Réforme chargé de faire respecter des engagements de la Loi fondamentale. Cette influence panarabe aurait été d'autant plus importante que l'incapacité des chefs de la résistance à surmonter leurs différences et l'affaiblissement consécutif de la République de Tripolitaine

en faveur de la Sénoussiya auraient rendu difficile la formation d'une identité libyenne propre (Anderson, 1982 : 51-61). Il faut cependant prendre en compte aussi l'influence de la vision italienne dans le processus de nationalisation : la Première Guerre mondiale conduit en Italie même à une révision critique de la politique coloniale antérieure en Libye, marquée par l'abolition du statut de sujet colonial par les décrets des 1er juin et 31 octobre 1919 en Tripolitaine et en Cyrénaïque (mais non dans les autres colonies) et l'octroi pour les Libyens du statut de « citoyens italiens de Tripolitaine et de Cyrénaïque » (Renucci, 2005), qui offrait des droits analogues à ceux des colons dans la colonie, mais non en métropole.

L'échec des statuts libyens, abrogés *de facto* en 1921, ne peut donc être renvoyé uniquement aux luttes de pouvoir entre dirigeants de la République de Tripolitaine. Il tient pour partie au fait que les statuts libyens de 1919 ne réglaient pas la question de la répartition des pouvoirs entre élus libyens et administrateurs italiens. Mais le facteur principal vient des désaccords au sein des autorités coloniales elles-mêmes. L'engagement en faveur de la collaboration avec les principaux notables voulu par le ministère (*Ministero delle Colonie*, 1919) entraîne non seulement le maintien de hiérarchies traditionnelles internes, mais se heurte aussi aux atermoiements des autorités italiennes dans la colonie, favorables à une conception bien plus restrictive des statuts (Biasutti, 2004 ; Del Boca, 2008 : 114 ; Baldinetti, 2010 : 44).

Dans les faits, on constate ainsi la poursuite de la part des autorités coloniales italiennes de la politique d'exacerbation des concurrences, notamment entre Berbères ibadites et Arabes sunnites en Tripolitaine (Anderson, 1982 : 56) et entre les différents pouvoirs tripolitains et la Sénoussiya. La constitution de pouvoirs et de loyautés antagonistes est donc d'une certaine façon corrélée au processus colonial lui-même. Le cas de Sulaymân al-Barunî est ainsi symptomatique du conflit d'appartenances entre ottomanisme, nationalisme et berbérisme qui prend place avec l'entreprise coloniale italienne, puis la Première Guerre mondiale. Bien que se considérant comme représentant de l'Empire ottoman, Barunî aurait parallèlement songé à fonder un État ibadite (Corò, 1938) avant d'être accusé par d'autres chefs de la résistance de recevoir en secret des subsides de l'Italie. Les oppositions entre factions et le refus de l'Italie de pratiquer, comme en Cyrénaïque, une véritable politique d'association auraient ainsi conduit à l'affaiblissement des principaux représentants de la résistance en 1920-1921 (Anderson, 1993), ce qui permet un temps à la Sénoussiya de s'imposer contre ses concurrents de l'Ouest libyen.

Ce processus, dont l'histoire reste encore en grande partie à écrire, ne peut cependant être analysé hors du cadre de la famine, de la guerre et, dans une moindre mesure, de l'exode qui affectent la population libyenne à la même période. Le déclin du commerce saharien et méditerranéen, en partie dû au blocus exercé conjointement par l'Italie et la Grande-Bretagne sur la frontière avec l'Égypte en mars 1917, est en effet aggravé par la politique « d'instrumentalisation de la famine » (Biasutti, 2004 : 112) menée par le gouverneur de Tripolitaine à partir de la fin 1917 et pendant l'année 1918 envers les populations civiles afin de réduire toute opposition à la colonisation italienne. Le blocus commercial et la destruction



systématique des zones agricoles échappant au contrôle italien contribuent ainsi à la réduction drastique de la population libyenne, qui reste toutefois difficile à quantifier (Cresti et Cricco, 2015 : 91). Mais la crise touche aussi les zones sous contrôle italien, modifiant partiellement les modalités de la coexistence coloniale.

Franchir la distance coloniale dans les interstices du quotidien

L'importance de la Libye dans les enjeux internationaux de la Première Guerre mondiale et l'attention portée au rôle des principaux chefs de la résistance invitent à s'interroger sur la façon dont ces éléments ont influencé, dans les zones tenues par l'Italie, les relations entre Italiens et Libyens. L'augmentation des violences et du racisme envers les colonisés, concomitantes de la répression (Bernini, 2002), pose notamment la question du poids des acteurs locaux dans la réélaboration des hiérarchies politiques, sociales et raciales de la société coloniale. Cette question se pose d'emblée au commandement militaire italien, qui s'interroge sur la loyauté des supplétifs libyens dans ses propres rangs. Elle se pose aussi dans les villes encore tenues par les Italiens, notamment Tripoli, où se côtoient, dans un espace restreint, colonisés et colonisateurs.

Les troupes indigènes dans la constitution des frontières raciales et culturelles

Dès 1912, l'emploi d'unités irrégulières de supplétifs est facilité par les tensions sociales créées par la colonisation, notamment entre sédentaires et tribus nomades ou semi-nomades. Il se fait dans un premier temps le plus souvent à l'initiative d'officiers sur le terrain, sans réelle coordination ni programme politique clair de la part des gouvernorats militaires de Tripolitaine et de Cyrénaïque (Dumasy, 2015). L'Italie fut cependant une des seules puissances coloniales, avec l'Allemagne, à refuser l'emploi de soldats colonisés sur le front européen, n'utilisant même des ouvriers libyens en métropole qu'à partir de septembre 1917 (De Pasquale, 2009).

Le cas des supplétifs indigènes en Libye, puis celui des soldats libyens envoyés en Italie entre août 1915 et juillet 1916, illustrent l'évolution des perceptions et des enjeux posés par le contact entre soldats colonisés et Italiens, en même temps qu'elle met au jour les conflits de compétence au sein des autorités italiennes. Dès septembre 1914, une partie du contingent italien stationné en Libye est renvoyé préventivement en Italie. En compensation, le gouverneur de la Tripolitaine envisage le recrutement de 20 000 Libyens dans des « bandes indigènes armées » qui viendraient compléter les 7 149 Libyens et Érythréens déjà engagés en Libye dans des troupes régulières⁴.

4 ASMAE, Africa II, 115/3, lettres de Gigliana à Martini, 26 septembre et 24 octobre 1914.

La croissance du nombre de ces supplétifs participe aussi d'une stratégie politique. Pour le gouvernement de Tripoli, les unités indigènes doivent « équilibrer l'influence des familles indigènes prédominantes », en créant un lien de loyauté directe avec la puissance coloniale et en contrebalançant les forces de la résistance. Le lien militaire doit ainsi se substituer à l'obéissance envers les élites libyennes traditionnelles⁵. Dans l'oasis de Tripoli, le recrutement s'appuie par ailleurs sur l'antagonisme entre petits propriétaires et agriculteurs et les tribus nomades liées à la résistance, qui mènent des razzias sur les alentours de la ville (Dumasy, 2015). La volonté de créer de nouvelles unités irrégulières indigènes participe par ailleurs aussi de la stratégie de la punition destructive, les soldats étant rétribués en partie par la pratique du pillage, dont le partage du butin est minutieusement codifié⁶.

L'utilisation des colonisés pour le service des armes n'est cependant jamais exempte de suspicion, notamment de la part du ministère des Colonies, théoriquement compétent en ce domaine mais qui, bien souvent, ne fait que suivre les initiatives de l'armée sur le terrain. L'appel au *jihad* de la part du sultan ottoman à partir de novembre 1914 renforce en effet les craintes de mutineries et de désertions⁷. La peur de « l'infidélité » pousse ainsi les autorités de Tripoli à envisager le versement différé de la solde et la prise en otage des familles des soldats, celles-ci devant être regroupées dans des « villages » à la périphérie des villes, notamment à Tripoli⁸.

La question de l'emploi de forces colonisées devient plus prégnante au début de 1915, en vue de l'intervention de l'Italie dans la guerre mondiale. Les consuls d'Alger et de Tunisie sont ainsi sollicités pour étudier le modèle français des troupes indigènes, le recrutement de volontaires musulmans albanais sur le front européen étant également envisagé⁹. La crainte de mutineries n'est pas infondée : lors de la bataille de Qardabiyya le 29 avril 1915, certaines unités libyennes se retournent contre l'armée italienne, contribuant à sa défaite. Celles restées loyales, désormais jugées trop suspectes (et faisant parfois l'objet de vengeance de la part de soldats italiens), sont dissoutes en juin à la demande du ministère des Colonies.

Pressé par le manque de moyens, le gouverneur de la Tripolitaine Tassoni insiste cependant sur l'utilité des forces libyennes dans la colonie¹⁰. Il obtient ainsi en juin 1915 de pouvoir conserver des supplétifs libyens en nombre réduit pour protéger l'oasis de Tripoli¹¹. La guerre mondiale repose par ailleurs la question de l'emploi de forces coloniales ailleurs qu'en Libye même. La création d'une « légion libyenne »

5 *Ibid.*, « Memoria sulle bande irregolari libiche », 1^{er} juin 1915.

6 *Ibid.*, Ameglio au ministre des Colonies, 16 octobre 1916.

7 *Ibid.*, lettre de Martini au gouvernement de la Tripolitaine, 16 novembre 1914, et « Memoria sulle bande irregolari libiche », ministère des Colonies, 1^{er} juin 1915.

8 *Ibid.*, Druetti à Martini, 6 décembre 1914, « Mezzi per garantirsi contro la infedeltà degli ascari »

9 *Ibid.*, rapport du 4 juillet 1915, non signé.

10 *Ibid.*, Gouvernement de la Tripolitaine au ministère des Colonies, 16 juin 1915.

11 *Ibid.*, ministère à Tassoni, 14 juin 1915, et réponse du 15 juin 1915.



de 3 à 4 000 hommes sur le front européen, placée sous les ordres d'un certain Hussayn Ben Ashûr el Gritlî, est ainsi encore envisagée au début juillet 1915¹².

Le projet de reconstitution d'une force indigène d'emploi local est cependant brusquement abandonné le 21 juillet lorsque le général Ameglio, gouverneur de la Tripolitaine, est averti que les bataillons déjà constitués risqueraient de faire défection s'ils devaient combattre contre les insurgés libyens. Ne pouvant les démobiliser sans risquer une mutinerie, le gouvernement de Tripolitaine décide finalement d'envoyer en urgence les deux bataillons et trois escadrons de cavaliers et de gendarmes libyens déjà constitués en Sicile le 13 août, pour éviter tout risque de collusion avec la rébellion libyenne (Bernini, 2002 : 153-154). Ils sont accompagnés de leurs familles, soit 2 468 soldats et 1 959 femmes et enfants dans un premier temps, stationnés dans les localités de Florida et Catecattini Bagni.

Cette présence près de Syracuse de troupes libyennes, qui atteignent l'effectif de quatre bataillons au printemps 1916, témoigne des possibilités de modulation de la relation coloniale dans le contexte de la Première Guerre mondiale. Initialement, le gouverneur de Tripolitaine Ameglio se montre favorable à l'utilisation de ces troupes sur le front italien, en accord avec le général Cadorna qui dirige l'état-major. Celui-ci obtient début septembre du gouvernement l'autorisation d'envoyer trois bataillons dans le Frioul, à Cervignano¹³. L'ordre est toutefois suspendu dès le 19 septembre par le Conseil des ministres, avant même leur départ¹⁴. Ce refus d'employer des « troupes de couleur » dans le nord de l'Italie ne cesse par la suite d'être maintenu, malgré les demandes réitérées de l'état-major jusqu'en avril 1916¹⁵.

Les raisons de ce refus sont peu claires. Dans un premier temps ne sont invoquées par le Conseil des ministres que des « raisons graves de nature internationale, morale et coloniale ». Les motifs précisés par la suite sont d'abord techniques : le ministre de la Guerre fait valoir que ces troupes sont insuffisantes pour former une brigade, seuil apparemment retenu pour qu'elles soient jugées efficaces. Sa réticence rejoint celle du ministre des Colonies, qui juge, de son côté, que leur emploi « dans le Cadore et le long de l'Isonzo pourrait avoir pour effet d'éloigner pour des années les Libyens du service militaire »¹⁶. Ces bataillons n'auraient en effet pas été préparés à la guerre de tranchées et auraient donc risqué d'être massacrés, ce qui aurait pu alimenter le mécontentement dans la colonie¹⁷.

L'argument du manque de préparation est surprenant pour des unités présentées ailleurs par leur colonel comme désormais disciplinées et qui reçoivent au cours de leur présence en Sicile un complément de formation. Il faut donc chercher ailleurs les raisons d'un refus qui apparaît avant tout comme politique. Tergiversant entre les demandes de l'état-major, qui souhaite les utiliser en Italie, et le choix de les

12 *Ibid.*, ministère des Colonies au ministère de la Guerre, 7 juillet 1915.

13 *Ibid.*, le ministre de la guerre Zupelli au ministre des Colonies, 11 et 14 septembre 1915.

14 *Ibid.*, le ministre des Colonies au ministre de la Guerre.

15 *Ibid.*, le ministre des Colonies au gouvernement de Tripolitaine, 15 et 20 avril 1916

16 *Ibid.*, le ministre des Colonies au ministre de la Guerre, 5 octobre 1915.

17 *Ibid.*, extrait d'un document sans date, signataire et destinataire, mais datant probablement d'avril 1916.

renvoyer en Libye, le gouvernement laisse ces bataillons en Sicile pendant dix mois avant de les redéployer en Cyrénaïque en juillet 1916.

Il semble en réalité que ce soient les relations de plus en plus étroites avec la population sicilienne (Bernini 2002 : 154-155) et la crainte d'une perturbation de la hiérarchie sociale coloniale qui décident le gouvernement à refuser définitivement leur utilisation en Europe. Ces relations se caractérisent en effet à la fois par la remise en cause de la subalternité coloniale, voire par son inversion, et par des comportements transversaux où s'entremêlent intérêts communs et affection. Dès septembre 1915, Ameglio avertit le ministre des Colonies du danger que représentent en Libye les lettres en provenance des soldats stationnés en Sicile. Ceux-ci, loin d'y découvrir l'une « des plus belles merveilles de la terre », décrivent une terre qui non seulement ressemble à la Libye, mais où la misère du monde rural y est encore plus « touchante » que celle de la colonie¹⁸. Les difficultés d'adaptation sont visibles dans les rapports du commandement local, qui s'inquiète de la diffusion de l'alcoolisme et des suicides à partir de janvier 1916.

De janvier à juin 1916, les rapports mensuels informent toutefois aussi des relations « peut-être trop intimes » qui se nouent entre soldats et Siciliennes, parfois de manière tarifée. Or, ce qui est présenté par leur colonel comme « un vrai courant de sympathie » positif entre Siciliens et Libyens est vu au contraire par le ministre de la Guerre comme une menace à l'ordre public. Si la pratique du « madamisme », c'est-à-dire des liaisons entre Italiens et colonisées est courante en Érythrée (Trento, 2012), il ne l'est pas en Libye où elle est vue comme un danger potentiel à l'ordre public. Mais c'est sans doute le fait que ces relations aient lieu alors que beaucoup de Siciliens sont mobilisés, et qu'elles portent ainsi atteinte à la fois à l'ordre colonial et à l'ordre sexuel, qui les rendent, selon le ministère, susceptibles « de compromettre sérieusement notre prestige devant les indigènes et de créer une situation répréhensible et intolérable¹⁹ ». L'image de l'Italie envers ses alliés est aussi en cause : fin février, arguant « qu'il est connu que les Anglais aussi font de l'interdiction de ces contacts, surtout entre hommes de couleur et femmes européennes, une question d'importance capitale », le ministère de la Guerre ordonne le transfert de ces troupes loin de tout habitat²⁰. Le lien entre sexualité transgressive de l'ordre colonial et impréparation à la guerre européenne est réitéré dans un rapport récapitulatif, qui fait valoir que « si l'absence de discipline des Libyens et la licence dont ils ont fait preuve en Italie, spécialement envers les femmes, doivent conduire à faire suivre ces troupes à la frontière par des

¹⁸ *Ibid.*, Ameglio à Martini, 18 septembre 1915. Ces lettres semblent être à l'origine du refus du ministère de la Guerre du ministère d'organiser une tournée de l'Italie par ces troupes. Cf. ASMAE, 115/3-38, lettre du 2 octobre 1915 au ministère des Colonies.

¹⁹ *Ibid.*, le ministre de la Guerre au ministre des Colonies, 28 mars 1916.

²⁰ *Ibid.*, rapports des 31 janvier et 29 février 1915 de Nigra et lettre du ministre de la Guerre au ministre des Colonies, 25 février 1916.



femmes indigènes, cela ne ferait que créer de nouveaux problèmes pour en éviter d'autres²¹ ».

Le risque d'inversion de la hiérarchie est d'autant plus grand que ces soldats sont une ressource économique pour les habitants des environs, plus pauvres qu'eux. Ainsi « des familles entières, des femmes seules et des filles de Solarino tentèrent de suivre la troupe dans son nouveau siège à Marina di Isola », certains Siciliens se plaignant du « dommage économique » causé par cet éloignement²². Les relations entre certains Libyens et Italiens, qui se traduisent par les invitations dans les familles siciliennes – et parfois par des rixes – menacent de brouiller davantage les frontières. Dès décembre 1915, certains soldats et leur famille manifestent ainsi leur souhait de se faire baptiser, ce qui est jugé par le gouvernement de la Tripolitaine comme pouvant avoir de « graves conséquences » sur la « politique indigène²³ ».

À partir de juin 1916, le commandement demande donc le renvoi dans la colonie des bataillons libyens. Cette demande rencontre le souhait du gouverneur de Tripolitaine, qui propose de créer en Libye une nouvelle unité « semi-régulière » de plus de 2 000 hommes, dont les familles seraient tenues en otage dans un village près de Tripoli, comptant sur l'attraction que peut avoir la paye dans un contexte de crise économique majeure²⁴. Si l'expérience de l'envoi des soldats libyens en Sicile ne met donc pas fin au recrutement de colonisés, elle contribue à les maintenir dans des unités à part, soumises à un régime différent de celui de l'armée nationale régulière.

Coexistences et contestations à Tripoli : une histoire fragmentée de la relation coloniale

Le cas des soldats libyens invite à une prise en compte plus attentive de la diversité des relations quotidiennes en fonction des positions sociales et des expériences individuelles. La crise économique de la colonie pendant la guerre touche en effet aussi une partie de la population italienne, contribuant à l'affirmation de solidarités transversales qui ne s'expriment toutefois pleinement qu'avec la fin de la censure de guerre. Il faut donc distinguer la pratique de la terreur par l'armée, qui s'accroît pendant la période, du mouvement de revendications sociales et politiques qui apparaît à Tripoli au sortir de la Première Guerre mondiale, dans le contexte de la montée des sensibilités socialistes.

Du côté de l'armée, la lutte contre la résistance conduit en effet à des massacres de villages entiers dans l'hinterland de Tripoli²⁵. En juillet 1915, deux rapports,

21 *Ibid.*, extrait d'un document sans date, signataire et destinataire, mais probablement d'avril 1916.

22 *Ibid.*, rapport du colonel Nigra du 31 mars 1916 et lettre sans date de six habitants de Catecattini Bagni.

23 *Ibid.*, rapport du colonel Nigra du 31 décembre 1915 et lettre au gouverneur de Tripolitaine du 21 mai 1916.

Il n'est malheureusement pas possible d'en savoir plus sur ces baptêmes dans les archives de l'état-major.

24 *Ibid.*, Ameglio à Martini, 16 et 19 octobre 1916.

25 Archives nationales d'Outre-Mer (désormais ANOM) Aix-en-Provence, FM, 1Affpol, 1428-3, « Note sur les opérations italiennes dans la Libye occidentale pendant le mois de septembre 1917 », 21 novembre 1917.

écrits par des officiers alarmés par ces abus, dénoncent « la théorie de la nécessité de détruire les populations indigènes pour établir notre domination dans la région [qui] s'est généralisée dans les esprits des Européens²⁶ ». Le premier est écrit par le commissaire général de Misrata, Alessandro Pavoni. Sa protestation entraîne immédiatement un contre-rapport visant à le discréditer²⁷. Le second, rédigé par le lieutenant-colonel Pantanò, commandant de la garnison de Tajura, n'est transmis à Rome par ses supérieurs qu'en janvier 1916²⁸. Les deux rapports mentionnent la pratique courante de la destruction de villages, même lorsqu'ils ne sont pas tenus par la résistance arabe²⁹. À Tripoli, l'Office politico-militaire lui-même doit admettre l'existence chez les soldats de « la haine et de la peur de l'Arabe », reconnaissant que :

les troupes métropolitaines survivantes et témoins de désastres récents, d'horreur, de massacres, révélaient leur état d'âme d'une part par une terreur folle de l'Arabe et d'autre part par le désir instinctif de se défouler des souffrances vécues en vengeant les massacres par d'autres massacres, encore plus grands, sur les populations encore soumises et inoffensives³⁰.

Le gouverneur, bien qu'informé, n'intervient que tardivement pour mettre fin aux exécutions sommaires et actes de torture (Bernini, 2002 : 191-196). Ces pratiques de répression peuvent expliquer en partie le refus de faire revenir les bataillons libyens stationnés en Sicile en Tripolitaine, puis leur envoi en juin 1916 en Cyrénaïque, dont la plupart ne sont pas originaires.

Aux effets de la répression s'ajoute à partir de 1915 le manque de ravitaillement en provenance de la métropole et l'arrêt brutal des activités économiques, qui affectent aussi les territoires tenus par les Italiens. L'assistance sanitaire, qui a concerné 801 personnes à Tripoli en 1914, en touche 2 924 en 1915. En décembre 1915, « plus de mille réfugiés de Misurata et de Syrte » viennent grossir les « villages bédouins », campements de fortune aux abords de Tripoli³¹. En janvier 1916, la Direction générale des Affaires politiques recense ainsi 2 170 familles indigènes indigentes (soit 11 163 personnes) immigrées à Tripoli (qui compte alors 30 378 musulmans et juifs) et environ 500 familles musulmanes et juives (soit 1 500 personnes) immigrées à Homs, qui viennent grossir une population urbaine déjà marquée par la pauvreté³².

26 ASMAE, Africa II, 122/6-48, rapport au commissaire Agnesa du 21 juillet 1915.

27 ASMAE, Africa II, 122/6-50, « Relazione sugli avvenimenti svoltisi nel Misuratino dal marzo al luglio 1915 e sull'opera del commissario regionale comm. Alessandro Pavoni ».

28 *Ibid.*, rapport Pantano du 29 juillet 1915, et, *idem*, la lettre d'Ameglio au ministère des Colonies du 7 janvier 1916.

29 ASMAE, Africa II, 122/6, f. 52, « Situazione politico-militare in Tripolitania », 15 août 1915.

ASMAE, Africa II, 115/3, Ameglio au ministre des colonies, 16 octobre 1916.

30 ASMAE, Africa II, 122/6, f. 52, « Situazione politico-militare in Tripolitania », 15 août 1915.

31 ASMAE, Africa II, 133/2-19, la Direction générale des Affaires civiles à la Direction générale des Affaires politiques, 16 décembre 1915.

32 *Ibid.*, lettre au ministère des Colonies, 4 janvier 1916.



Cette fragilisation affecte aussi la population italienne, conduisant à la création à Tripoli d'une Société Italienne de Bienfaisance le 9 décembre 1917, quand « les conditions nouvelles et le manque de travail [...] poussèrent graduellement beaucoup de familles italiennes [...] du bien-être à la gêne, et de la gêne à la misère » (Governo della Tripolitania : 25). Les services de la police politique s'inquiètent ainsi en juillet 1916 du fait que « beaucoup des nôtres s'avilissent dans les métiers les plus humbles, faisant preuve devant les Arabes d'un manque déplorable de dignité », à cause de « l'inflation énorme des biens de première nécessité, le manque de travail et l'interruption du commerce avec l'intérieur³³ ».

La question de « l'avilissement » témoigne de l'inégale importance des effets politiques de la crise en fonction du statut social et professionnel. Le recensement de 1921, effectué au début du redécollage de l'économie par la relance des travaux publics, montre que l'administration publique et privée concentre à elle seule 49 % des actifs italiens de Tripoli, contre 28 % de « sans-travail, retraités, étudiants et assimilés » (qualification qui recouvre en fait un chômage massif), 13 % d'actifs dans l'industrie, 5 % dans le commerce, 2 % de professions libérales, artistiques ou culturelles, 1 % de domestiques et 0,14 % de « propriétaires et rentiers » (ISTAT, 1930). La population italienne, essentiellement composée de petits employés, ouvriers et petits commerçants dont beaucoup sont à la recherche de travail, est de fait particulièrement fragile à l'arrêt des commandes publiques et du commerce induit par la guerre.

L'essor démographique à la fin de la guerre confirme Tripoli comme le principal lieu d'implantation des migrants libyens et italiens. Entre 1914 et 1921, Tripoli aurait ainsi gagné 9 000 personnes, atteignant 50 000 habitants, la part des Italiens ayant augmenté de 16 % et celle des musulmans de 27 % (Ricci, 1936), avant tout du fait de la prolongation de la crise du monde rural. Dans une ville qui s'est peu étendue depuis 1911 et qui reste affectée par une forte crise économique jusqu'en 1921-1922, cette croissance se traduit de fait par une compétition accrue pour l'accès au logement et le sentiment d'une inversion entre ordre politique et ordre économique. La presse italienne locale relaie ainsi les plaintes de nombre d'Italiens contre l'avidité des « bourgeois indigènes » qui pratiquent l'usure, certains propriétaires libyens étant accusés de profiter de la situation pour augmenter les loyers de leurs locataires italiens³⁴.

Ce sentiment d'une hiérarchie coloniale inversée, qui ferait des colonisés les bénéficiaires de la misère des Italiens, n'empêche pas dans le même temps l'émergence d'une critique politique qui revendique une forme de solidarité entre travailleurs italiens et libyens. Celle-ci prend place dans le foisonnement d'une parole nouvelle, qui fait du rapprochement avec les colonisés un élément de légitimité. Le 5 mai 1919, une pétition signée par « de nombreux Italiens

33 ASMAE, Africa II, 133/2, f. 18, « *Relazione sui servizi di polizia politica pel 1° semestre dell'anno 1916* », 12 juillet 1916.

34 *La Nuova Italia*, 24 octobre et 14 novembre 1919.

résidents en Tripolitaine » dont le porte-parole semble être un avocat, un certain Rossi, demande ainsi que « Sa Majesté sanctionne, par sa signature, un décret qui reconnaisse ici l'égalité des races (*stirpi*) devant une loi commune de liberté et de coexistence pacifique³⁵. » Le 6 juillet 1919, un « comité des associations citadines » constitué, semble-t-il, par des Italiens appartenant surtout à la classe moyenne, exige « la consolidation d'une conscience collective, en vue de la collaboration avec les pouvoirs publics de la Tripolitaine et avec les autres éléments ethniques constituant la population locale³⁶ ». Au-delà de la référence aux difficultés économiques et du problème du logement, le recours à l'idée de consensus et de bien commun permet de contester un nouveau décret autorisant le gouverneur à expulser des Italiens de la colonie de sa propre initiative. Il fait des classes moyennes italiennes, qui constituent le socle social de ces revendications, le pivot d'une communauté urbaine pacifiée et intégratrice contre l'arbitraire du gouverneur.

Il est possible que le mouvement syndical d'inspiration socialiste qui se développe entre 1919 et 1921 à Tripoli ait contribué à ces revendications. Ce mouvement se manifeste par une série de grèves entre octobre et mars 1919 à Tripoli dans les milieux ouvriers et d'employés italiens au sujet des conditions de travail (Dumasy, 2008 : 97-98). Elles sont le fait des ouvriers de la centrale électrique de Tripoli, des employés des postes et de ceux des chemins de fer³⁷. Le mouvement se structure autour de la toute nouvelle Confédération du Travail, sous l'égide du chef de file des socialistes locaux, Leone Franciosi³⁸. Son audience semble considérable : le gouverneur estime à un millier les inscrits à la Confédération du Travail au 1er mai 1920, alors que la population italienne de Tripoli est d'environ 9 000 personnes³⁹. Or, il semble s'étendre aussi à un certain nombre de travailleurs libyens, notamment les ouvriers et portefaix arabes, sans qu'il soit possible de quantifier cette participation⁴⁰. La liste des revendications se veut commune aux colonisés et aux Européens, portant sur l'uniformité du temps de travail, la lutte contre la hausse du coût des loyers et l'inflation. En mai 1920, le consul de France note ainsi « que les intérêts professionnels des deux races sont à peu près les mêmes et que l'on conçoit très bien que ces ouvriers s'entraident pour leur défense »⁴¹. En septembre un rapport de police rapporte de même que « le mouvement d'organisation de la masse métropolitaine et indigène de Tripoli [...] étendit son influence aux ouvriers indigènes, obtenant leurs inscriptions aux

35 ASMAE-MAI, Africa II, 122/22, télégramme du 5 mai 1919, envoyé au ministère des Colonies, signé entre autres par l'avocat Rossi.

36 *La Nuova Italia*, 30 juillet 1919.

37 *Idem*, 28 novembre 1919.

38 Archivio Centrale dello Stato (désormais ACS), Rome, PS 1921, b. 9, le gouverneur Mercatelli au ministère de l'Intérieur, 6 septembre 1920.

39 ASMAE, Africa II, 121, f. 2, le gouverneur Menzinger au ministère des Colonies, 6 mai 1920.

40 ACS, PS 1921, b. 9, Mercatelli au ministère de l'Intérieur, 6 septembre 1920

41 ANOM, 1428, MAE, rapport à la Présidence du Conseil, 3 mai 1920. Le consul écrit par ailleurs qu'« il existe à Tripoli de nombreux ouvriers italiens pour qui le mécanisme des grèves n'a plus de secret et qui n'éprouvent aucun scrupule à faire l'initiation de leurs camarades indigènes ».



différentes liges⁴² ». Cette mobilisation prend brusquement fin avec l'expulsion de Leone Franciosi à la mi-octobre 1920, accusé de sédition, au milieu d'une dernière « grève générale » à laquelle prennent part « les cheminots, les ouvriers des chantiers, les ouvriers de la centrale électrique, les travailleurs du port dans une moindre mesure et les ouvriers de quelques autres établissements publics et privés », dont, sans doute, des Libyens⁴³.

S'ils restent dominés par des Italiens (les Libyens n'apparaissant jamais directement dans la documentation italienne comme les meneurs), ces mouvements doivent aussi se comprendre comme le fruit de la coexistence et des conditions partagées, dans une ville assiégée jusqu'en 1921 et où Italiens et Libyens s'entassent dans les mêmes quartiers, parfois les mêmes maisons, notamment dans les faubourgs de fortune. L'expérience commune des difficultés forme le socle de solidarités éphémères et localisées, que ce soit sur les lieux de travail où pour réclamer l'intervention de la municipalité dans l'amélioration des conditions de vie au niveau du quartier, comme en témoignent des pétitions d'habitants arabes et italiens jusqu'au milieu des années 1920 (Dumasy, 2006 : 506-512).

La question de l'influence de la Première Guerre mondiale sur les recompositions politiques et sociales en Libye, ainsi que sur les modalités de la colonisation, ne saurait donc être lue uniquement à l'aune des rapports de force entre l'armée italienne et les résistances armées à la colonisation ou d'une influence panarabe venue d'Orient, qui ferait émerger avec plus ou moins de succès une conscience collective libyenne masquée jusque-là par les divisions entre chefs de la résistance. De même, les statuts libyens de 1919 ne peuvent se réduire au seul calcul ou à la seule faiblesse du gouvernement italien face à l'opposition libyenne. Lorsqu'elle est permise par les archives, l'analyse de situations localisées et contingentes permet de mesurer la variation constante des relations de pouvoir et des interdépendances qui ne cessent de recomposer, au niveau des individus et de certains groupes, le rapport colonial. S'il ne s'agit pas de nier la violence et l'émergence de nouvelles tensions pendant la guerre, il est aussi nécessaire de rappeler que ces mêmes facteurs ont pu, à certains moments, conduire à modifier les relations entre Italiens et Libyens. Les exemples des soldats libyens en Sicile ou des mouvements politiques et sociaux invitent ainsi à réinterroger la façon dont les considérations des autorités coloniales (dans l'armée, les gouvernorats locaux ou le gouvernement central) purent entrer en concurrence avec d'autres possibilités de coexistence, avant que le fascisme et la reconquête coloniale n'étouffent ces formes d'expression.

42 ACS, PS 1921, b. 9, Rapport de la division des carabinieri, 7 octobre 1920.

43 ACS, PS 1921, b. 9, Mercatelli au ministère des Colonies du 17 octobre 1920. Voir aussi *La Nuova Italia*, 16 octobre 1920.

Références bibliographiques

- ABDULLATIF AHMIDA Ali, 1994, *The Making of Modern Libya, State Formation, Colonization and Resistance, 1830-1932*, New York, State University of New York Press.
- ANDERSON Lisa, 1993, « Ramadan el-Suwayhli: Hero of the Libyan Resistance », in Burke Edmond (dir.), *Struggle and Survival in the Modern Middle East*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, p. 114-128.
- , 1982, « The Tripoli Republic, 1918-1922 », in Joffe E.G.H. et MacLachlan, K.D., *Social and economic development of Libya*, Wisbech, Menass Press ; Boulder, Westview Press, p. 288-302.
- , 1986, *The State and Social Transformation in Tunisia and Libya, 1830-1980*, Princeton University Press, Princeton.
- BALDINETTI Anna, 2010, *The origins of the Libyan Nation. Colonial legacy, exile and the emergence of a new nation-state*, Routledge, Londres et New-York.
- BERNINI Simone, 2002, « Documenti sulla repressione italiana in Libia agli inizi della colonizzazione (1911-1918) », in Labanca Nicola (dir.), *Un nodo. Immagini e documenti sulla repressione coloniale italiana in Libia*, Manduria, Bari, Rome, Piero Lacaita Editore, p. 117-202.
- BIASUTTI Giambattista, 2004, *La politica indigena italiana in Libia dall'occupazione al termine del governatorato di Italo Balbo (1911-1940)*, Pavie, Centro studi popoli extraeuropei, Università degli studi di Pavia.
- CORÒ Francesco, 1938, « Una interessante pagina di storia libica. Suleiman el Baruni, il sogno di un principato berbero e la battaglia di Asàaba 1913 », *Gli Annali dell'Africa Italiana*, 1/3-4, p. 959-969.
- CRESTI Federico et CRICCO Massimiliano, 2015, *Storia della Libia contemporanea*, Rome, Carocci Editore [1re éd. Sfere 2012].
- DE PASQUALE Francesca, 2009, « Per la patria italiana. Esperienze di lavoro e di vita nelle lettere degli operai coloniali durante la Prima guerra mondiale », *Zapruder*, n° 18, janvier-avril, p. 50-63.
- DEL BOCA Angelo, 2008, *Naissance de la nation libyenne à travers les mémoires de Mohammed Fekini*, Éditions Milelli [1^{re} éd. it. Mondadori, 2004].
- , 2004, *La disfatta di Gasr Bu Hâdi. Il colonnello Miani e il più grande disastro dell'Italia coloniale*, Milan, Mondadori.
- , 1993, *Gli italiani in Libia, vol. 1, Tripoli bel suol d'amore, 1860-1922*, Turin, Mondadori, 1993 (1^{re} éd. Laterza, 1986),
- , 1989, « Le conseguenze per l'Italia del mancato dibattito sul colonialismo », *Studi Piacentini*, n° 5, p. 33-45.
- DUMASY François, 2015, « Des “bandes indigènes” à la Gioventù Araba del Littorio. Une culture militaire impériale dans la Libye coloniale », in Bertrand, Romain ; Blais Hélène et Sibeud Emmanuelle (dir.), *Cultures d'empires. Échanges et affrontements culturels en situation coloniale*, Paris, Karthala, p. 246-269.



- , 2008, « Le fascisme est-il un “article d’exportation” ? Idéologie et enjeux sociaux du Parti National Fasciste en Libye pendant la colonisation italienne », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, 55-3, juillet-septembre 2008, p. 85-115.
- , 2006, *Ordonner et bâtir. Construction de l’espace urbain et ordre colonial à Tripoli pendant la colonisation italienne, 1911-1940*, thèse de doctorat inédite, Université d’Aix Marseille I – Université de Provence.
- GOVERNO DELLA TRIPOLITANIA, sd, *Tripoli per i nostri soldati*, Tripoli, Pro aris e focis.
- ISTAT, 1930, *Istituto centrale di statistica del Regno d’Italia, Censimento della popolazione delle colonie italiane al 1° dicembre 1921, e rilevazione degli abitanti delle isole egee al 20 agosto 1922*, Roma, Istituto Poligrafico dello Stato.
- LABANCA Nicola, 2014, *Outre-Mer. Histoire de l’expansion coloniale italienne*, Grenoble, ELLUG, (1^{re} éd. it. Il Mulino, 2002).
- , 2012, *La guerra italiana per la Libia, 1911-1933*, Bologne, Il Mulino.
- , 2003, (dir.) *La Libia nei manuali scolastici italiani (1911-2001)*, Rome, Is.I.A.O.
- LAWSON Fred H., 2009, « Strategic Aspects of the Shrinking Trans-Saharan Trade in Eastern Libya: Revisiting the Italian Occupation of al-Jaghbug, 1925-1926 », in Abdullatif Ahmida Ali (dir.), *Bridges Across the Sahara: Social, Economic and Cultural Impact of the Trans-Saharan Trade during the 19th and 20th Centuries*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, p. 113-128.
- MINISTRO DELLE COLONIE, 1919, *Commissione del dopo-guerra, Relazione della VII^a Sezione della Commissione del dopo-guerra (questioni coloniali)*, Rome, Tipografia della Camera dei deputati.
- RENUCCI Florence, 2005, « La strumentalizzazione del concetto di cittadinanza in Libia negli anni Trenta », *Quaderni orentini per la storia del pensiero giuridico moderno*, n° 33-34, p. 319-342.
- RICCI E., 1936, « Quadro analitico dello sviluppo demografico di Tripoli (1900-1936) », extrait de la *Rivista di fisica, matematica e scienze naturali, année XI, série II^a*, n° 1, Naples, Nappa.
- RYAN Eileen, 2012, *Italy and the Sanusiyya: Negotiating Authority in Colonial Libya, 1911-1931*, PhD, Columbia University, 2012.
- SAINT JOHN Ronald Bruce, 1991, *Libya, Continuity and Changes*, Abingdon-Oxon-New York, Routledge.
- SIMON Rachel, 1987, *Libya Between Ottomanism and Nationalism. The Ottoman Involvement in Libya During the War with Italy (1911-1919)*, Klaus Schwarz Verlag, Berlin.
- TRENTO Giovanna, 2012, “Ethiopian-Italians: Italian Colonialism in Ethiopia and Gender Legacies”, *Arabian Humanities*, n° 17, <https://cy.revues.org/1878>.